



Convocation aux medecin cpam

Par **abouaymen**, le **28/12/2017** à **19:15**

bonjourrn aujourd'hui 28 decembre 2017j été convoque par le médecin conseil sur mon accident travail epoule droite qui a été reconnu maladie professionnelle .mais j été surpris car ma consulté aussi sur mon arret accident travail sur ma cheville droite qui été opéré et ma fermer mes droits sur les deux accident alors que j ai été convoque juste pour epoule droit .est ce que médecin a droit me consulté et fermer mes droit sur une autres accident droit qui mon jamais convoqué ? aussi j ai fourni compte rendu opération aussi celle de khene qui demande une longue soin et reposrnaidee moi comment je dois faire

Par **Visiteur**, le **28/12/2017** à **19:50**

Bsr,rnComment voulez vous que sur un forum juridique, nous traitions de votre santé. Le médecin de la CPAM a sans doute des raisons que nous ignorons.rnCeci dit, il y a cela...rnhttps://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/reclamation-conciliation-voies-de-recours/contester-decision

Par **morobar**, le **29/12/2017** à **09:28**

bjr,rnSi vous connaissez les réponses à vos questions inutile de venir ici.rnA mon avis le médecin conseil a le droit d'examiner l'état de toutes les pathologies qui entraînent la perception d'allocations versées par la CPAM.rnIl vous a été indiqué les voies de recours, il vaudrait mieux vous orienter vers ces démarches plutôt que venir contester ici les réponses qui vous sont apportées.

Par **abouaymen**, le **30/12/2017** à **16:20**

Merci pour vos informations